



PREFET DU MORBIHAN

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Projet de schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE)

Blavet

Une enquête publique d'une durée de 40 jours sera ouverte du **lundi 25 novembre 2013 au vendredi 3 janvier 2014 inclus** sur l'ensemble des communes concernées par le projet de SAGE Blavet soit 66 communes du Morbihan : Baud, Bieuzy, Bignan, Brandivy, Bubry, Calan, Camors, Caudan, La Chapelle-Neuve, Cléguer, Cléguérec, Crédin, Croixanvec, Gâvres, Gueltas, Guénin, Guern, Hennebont, Inguiniel, Inzinzac-Lochrist, Kerfourn, Kergrist, Kervignac, Langoëlan, Languidic, Lanvaudan, Lanester, Larmor-Plage, Locmalo, Locminé, Locmiquélic, Lorient, Malguénac, Melrand, Merlevenez, Moréac, Moustoir-Ac, Moustoir-Remungol, Naizin, Neulliac, Noyal-Pontivy, Pleugriffet, Ploërdut, Plouay, Plouhinec, Plouray, Plumélia, Plumelin, Pluvigner, Pontivy, Port-Louis, Quistinic, Radenac, Réguinty, Remungol, Riante, Saint-Allouestre, Saint-Aignan, Saint-Barthélémy, Sainte-Brigitte, Saint-Gérand, Saint-Gonnery, Saint-Thuriau, Séglien, Silfiac, Le Sourn,

et 44 communes des Côtes-d'Armor : Bourbriac, Bulat-Pestivien, Canihuel, Caurel, Corlay, Glomel, Gouarec, Le Haut-Corlay, Hemonstoir, Kergrist-Moëlou, Kerien, Kerpert, Laniscat, Lanrivain, Lescouet-Gouarec, Maël-Pestivien, Magoar, Mellionec, Merleac, Mur-de-Bretagne, Paule, Perret, Peumerit-Quintin, Plélauff, Plévin, Plouguernevel, Plouvenez-Quintin, Plussulien, Le Quillio, Rostrenen, Saint-Caradec, Saint-Connec, Saint-Gelven, Saint-Gilles-Pligeaux, Saint-Gilles-Vieux-Marché, Saint-Guen, Saint-Martin-des-Près, Saint-Mayeux, Saint-Nicodème, Saint-Nicolas-du-Pelem, Sainte-Tréphine, Saint-Ygeaux, Trémargat, Le Vieux-Bourg.

Ce projet est présenté par la Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE Blavet.

Pendant l'enquête publique, le dossier comportant un rapport environnemental, sera consultable chaque jour ouvrable aux jours et heures habituels d'ouverture au public :

- à la mairie de Pontivy, siège d'enquête
- dans 14 mairies du périmètre d'enquête (voir liste ci-après)
- à la préfecture du Morbihan (Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Morbihan – SENB - 11 boulevard de la Paix – Vannes)
- dans les sous-préfectures de Lorient, Pontivy et Guingamp.

Le projet sera également consultable sur le site Internet du SAGE Blavet (www.sage-blavet.fr) (rubrique bibliothèque – révision du sage).

Toute précision ou information complémentaire sur le projet pourra être demandée à Mme LE LURON au 02.97.25.97.74 ou à l'adresse suivante : contact@sage-blavet.fr.

L'évaluation environnementale du SAGE Blavet, son résumé non technique et les avis recueillis sur le dossier seront consultables sur les sites Internet des services de l'État dans le Morbihan (www.morbihan.gouv.fr) et des Côtes d'Armor (www.cotes-darmor.gouv.fr). L'avis de l'autorité environnementale sera consultable sur les sites Internet des services de l'État dans le Morbihan et des Côtes d'Armor et sur celui de la DREAL.

La commission d'enquête est composée de M. Bernard CASABIANCA (lieutenant-colonel en retraite) président de la commission, M. Albert CHAUDOYE (Ingénieur des TPE en retraite), et Mme Isabelle PESSEMIER (conseil en architecture), membres titulaires. En cas d'empêchement de M. Bernard CASABIANCA, M. Albert CHAUDOYE présidera la commission. En cas d'empêchement d'un membre titulaire, M. Pierre LE METOUR (responsable technique de la chambre d'agriculture en retraite) membre suppléant ; le remplacera.

Un membre de la commission d'enquête se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations dans les mairies désignées ci-après selon le calendrier suivant :

Dates	Lieux de permanence	Horaires
Lundi 25 novembre 2013	Pontivy	9h00 à 12h00 et 14 à 17h00
Jeudi 28 novembre 2013	Saint-Nicolas- du-Pélem	9h00 à 12h00
Jeudi 28 novembre 2013	Corlay	14h 00 à 17h 00
Mardi 03 décembre 2013	Réguiny	9h 00 à 12h 00
Mardi 03 décembre 2013	Locminé	14h 00 à 17h 00
Jeudi 05 décembre 2013	Riantec	9h00 à 12h00
Jeudi 05 décembre 2013	Lanester	14h00 à 17h00
Mardi 10 décembre 2013	Baud	9h 00 à 12h 00
Mardi 10 décembre 2013	Bubry	14h 00 à 17h 00
Jeudi 12 décembre 2013	Rostrenen	9h 00 à 12h 00
Jeudi 12 décembre 2013	Gouarec	14h 00 à 17h 00
Lundi 16 décembre 2013	Lorient	9h 00 à 12h00 et 14h00 à 17h00
Mercredi 18 décembre 2013	Mur-de-Bretagne	9h00 à 12h00
Mercredi 18 décembre 2013	Cléguérec	14h00 à 17 h 00
Lundi 30 décembre 2013	Hennebont	9h 00 à 12h00
Vendredi 03 janvier 2014	Pontivy	9h00 à 12h00 et 14 à 17h00

Le public pourra consigner ses observations sur les registres ouverts à cet effet dans ces 15 mairies ou les adresser par écrit en mairie de Pontivy, siège d'enquête, au nom du président de la commission d'enquête.

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions de la commission d'enquête seront consultables à la direction départementale des territoires et de la mer du Morbihan, dans les préfectures, sous-préfectures et dans les 15 mairies précitées. Ils seront également publiés sur les sites Internet des services de l'Etat dans le Morbihan et les Côtes-d'Armor pour une durée minimum d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

La Commission Locale de l'Eau examinera les résultats de la consultation du public, modifiera, le cas échéant, le projet de SAGE Blavet et le validera. Ce projet validé sera ensuite transmis aux préfets du Morbihan et des Côtes d'Armor pour approbation.